

Oral de l'Épreuve ponctuelle d'EMC

Le candidat présente à l'examineur une liste indiquant pour chacun des 2 Axes du programme les 2 domaines qu'il a étudiés. L'examineur choisit un des 4 domaines proposés.

Le candidat dispose d'un **temps de préparation de 30mn.**

1. Présentation (jusqu'à 10mn)

3 moments :

- Le candidat présente une situation ou un débat relevant du domaine choisi et e relation avec l'Axe du programme
- Le candidat identifie les valeurs et principes qui sont en jeu dans cette situation ou ce débat
- Le candidat explique comment l'examen de ce de cette situation ou de ce débat a nourri sa réflexion personnelle

2. Entretien (jusqu'à 20mn)

Un entretien avec l'examineur suit la présentation initiale, afin de l'amener à la préciser, la développer, l'approfondir...

Capacités évaluées :

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une démarche de vérité
- Etre capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations
- Comprendre le sens de la complexité des choses
- Etre capable de considérer les autres dans leurs diversités et différences

**Document à destination des examinateurs de l'épreuve ponctuelle
d'enseignement moral et civique Baccalauréat session 2022
Programmes d'EMC de Première et de Terminale**

Programme de Première	Programme de Terminale
<p>Axe 1 : Fondements et fragilités du lien social</p> <p>Questionnement : Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?</p> <p>Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les fragilités liées aux transformations sociales : cadre de vie (métropolisation, assignation résidentielle, phénomène des quartiers), cellule familiale, institutions de socialisation (École, État, religion, organisations syndicales). — Les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformation du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement. — La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel. — L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions. — La défiance vis-à-vis de l'information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives). — Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes, etc.). 	<p>Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie</p> <p>Questionnement : quels sont les principes et les conditions de la démocratie ?</p> <p>Ces principes et ces conditions sont envisagés à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les origines historiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et <i>res publica</i>) ; république et monarchie parlementaire. — La souveraineté du peuple : droit de suffrage ; séparation des pouvoirs ; protection des libertés ; État de droit. — La démocratie et les élections : la participation, l'abstention et le vote blanc ; les campagnes électorales et l'information des citoyens ; les partis politiques. — La laïcité : la réduction du pouvoir de la religion sur l'État et la société ; l'autonomie du citoyen et la coexistence des libertés ; la protection de la liberté de croire ou de ne pas croire. — La transformation des régimes politiques : les transitions démocratiques ; les basculements autoritaires et totalitaires ; les mises en question de la démocratie libérale. — La protection des démocraties : sécurité et défense nationales ; lutte contre le terrorisme ; état d'urgence et législation d'exception ; cybersécurité. — La construction européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne.
<p>Axe 2 : Les recompositions du lien social</p> <p>Questionnement : Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?</p> <p>Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance. — Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif. — Les nouvelles formes économiques : l'économie participative ; l'économie solidaire ; l'économie collaborative ; l'économie circulaire, pour de nouveaux emplois et de nouvelles solidarités. — La question de l'extension des droits et de la responsabilité individuelle et collective : questions environnementales ; politique de santé ; principe de précaution. — Les politiques publiques pour plus d'égalité et de citoyenneté : l'inclusion des personnes porteuses de handicap à l'École, au travail et dans la société ; les politiques d'aides et d'insertion professionnelle, les politiques sociales. — La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, communautés, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat. — De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale. 	<p>Axe 2 : Repenser et faire vivre la démocratie</p> <p>Questionnement : comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ?</p> <p>Les transformations contemporaines de la démocratie peuvent être envisagées à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les conditions du débat démocratique : médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité. — Démocratie, exemplarité et transparence : les politiques de lutte contre la corruption ; les mesures concernant l'exigence de transparence financière des acteurs politiques et le financement des campagnes électorales ; les mesures visant la moralisation de la vie publique. — Le citoyen et la politique sociale : le droit du travail, la représentation des salariés, le dialogue social. — Les formes et les domaines de l'engagement : politique, associatif et syndical ; social, écologique, humanitaire, culturel... — Les nouvelles aspirations démocratiques : démocraties délibérative et participative ; représentation et / ou démocratie directe ; les nouvelles formes de mouvements sociaux. — Conscience démocratique et relations internationales : la défense des droits de l'Homme ; le développement du droit pénal international (le droit applicable aux génocides, aux crimes de masse et aux violences extrêmes).